



Dossier suivi par :
Programme Cadre de vie, logement, mobilités,
tranquillité publique
Direction générale déléguée à la politique de la ville

Groupe de travail relance – document de consultation

« Cadre de vie et mobilités »

Nom : Piquand

Prénom : Julien

Contact :

Téléphone : [0618605903](tel:0618605903)

Structure & fonction : IRDSU - membre du bureau national

Niveau (national, régional, départemental, local) : National

Deux propositions maximum par structure

Réponse attendue le 30 avril 2020

| | |
|---|--------------|
| Domaine d'intervention de la proposition | Cadre de vie |
|---|--------------|

| 1. CONSTAT ACTUEL | |
|--------------------------|---|
| Constat | <p>L'implantation d'équipements publics à vocation culturelle ou de loisirs ainsi que l'aménagement d'espaces publics favorisant le lien social au sein des quartiers a été largement favorisée notamment par les programmes de renouvellement urbain.</p> <p>Ces espaces et équipements constituent aujourd'hui un maillage déterminant pour la qualité du cadre de vie des questions ou la question de la vie sociale</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>est plus marquée car les conditions de vie domestiques y sont plus difficiles, moins confortables, appelant une vie sociale qui entre en tension avec l'injonction du confinement.</p> |
| Impact de la crise sanitaire dans ce domaine d'intervention | <p>La crise sanitaire du Covid 19 et les perspectives d'éventuels retours périodiques pandémiques nous oblige à repenser nos pratiques culturelles et de loisir collectives, que ce soit dans les équipements ou les espaces publics.</p> <p>En effet, alors que le confinement a rendu impossible leur utilisation, les conditions du déconfinement nécessitent aujourd'hui d'appréhender l'ensemble des conditions d'utilisation des espaces publics, équipements de plein air, terrains de sport, piscines, à court terme dès cet été.</p> <p>C'est un enjeu fort pour tous les quartiers et il réclame une attention particulière afin d'éviter une auto-organisation non maîtrisable.</p> |

| 2. DESCRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS | |
|---|--|
| Proposition d'actions : objectifs de la proposition – changement/évolution/maitrise d'une situation attendu(e) | <p>Objectif :</p> <p>Après la difficile période de confinement, réussir le déconfinement en proposant cet été aux habitants des quartiers qui ne partiront pas en vacances et notamment aux enfants et aux jeunes, un accès sécurisé à une offre d'activités de loisirs culturels et sportifs</p> |
| Description de la proposition | <p>Mobiliser l'ensemble des acteurs associatifs et des partenaires concernés sur chaque QPV pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer, à partir des besoins identifiés collégialement, des nouvelles propositions d'activité dans les espaces publics et les équipements sportifs des quartiers adaptées aux règles sanitaires en vigueur. (ex cinéma de plein air) - Adapter les conditions d'accès aux espaces et d'utilisation des équipements (ex : gestion des files d'attentes.) <p>Les propositions et les mesures étant prioritairement mises en oeuvre par les associations locales/de quartier et devant intégrer autant que possible les dynamiques des « jeunes positifs » qui se sont mobilisés pendant le confinement pour toutes les initiatives d'entraide et de solidarités.</p> |

| | |
|--|---|
| Nature de la proposition | Création d'un fonds de soutien à ces activités spécifiques, avec dotation Etat et collectivités (type fonds initiative locale, fonds participation des habitants, fonds associatif local) |
| Partenaires à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action | Partenaires associatifs, bailleurs, gestionnaires équipements. |
| Moyens à mobiliser | <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie du contrat de ville pour identifier à l'échelle de chaque quartier avec les partenaires concernés l'ensemble des situations, équipements, espaces concernés - Expertise d'usage des habitants, pratiquants, utilisateurs pour la co-définition des règles et solutions permettant une utilisation - Communication pour mettre en forme et diffuser une information sur les nouvelles règles et propositions accessibles et appropriables par tous. |

| 3. TEMPORALITE DE LA MISE EN ŒUVRE | |
|---|---|
| Temporalité de l'action | <ul style="list-style-type: none"> - Court terme : test/expérimentation dès cet été pour poser les bases d'une organisation efficace - Moyen terme - en prévision d'un retour éventuel de la contagion ou de mesures barrières en cas de nouveau confinement, mise en place et gestion d'un fonds spécifique déployé sur la base de l'expérimentation |
| Déploiement de l'action | Objectif développer 1 offre dans tous les QPV |

| | |
|-----------------|--|
| Autres : | |
|-----------------|--|